

Ministère de la Santé

Ce que vous devez savoir à propos de votre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19

Version 3.0 – 13 décembre 2021

Remarque : Le présent document constitue une fusion actualisée des documents intitulés « Ce que vous devez savoir à propos de votre rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19 » et « Ce que les jeunes doivent savoir à propos de leur rendez-vous pour recevoir le vaccin contre la COVID-19 ». **Le présent document s'applique à tous les groupes de population admissibles : personnes âgées, adultes, jeunes et enfants.**

Ce document d'orientation ne contient que des renseignements de base. Il ne vise pas à fournir ou à remplacer un avis, un diagnostic ou un traitement médical ou encore un avis juridique.

Veillez lire le présent document pour savoir à quoi vous attendre au moment de votre rendez-vous à venir pour recevoir le vaccin.

Préparation à la vaccination contre la COVID-19

Que dois-je apporter à mon rendez-vous?

- Des documents pour confirmer votre identité.
 - Votre carte Santé/carte d'Assurance-santé de l'Ontario (même si elle est expirée). Si vous n'avez pas de carte d'Assurance-santé de l'Ontario, ce n'est pas un problème. **Vous pouvez quand même vous faire vacciner si vous ne possédez pas de carte d'Assurance-santé de l'Ontario ou si elle a expiré.**

- Si vous n'avez pas de carte Santé, apportez une autre pièce d'identité avec photo délivrée par le gouvernement, comme un permis de conduire, un passeport, une carte de statut, un certificat de naissance ou une pièce d'identité délivrée par le gouvernement d'un autre territoire de compétence, comme un passeport étranger.
- Si vous n'avez pas de carte Santé ou de pièce d'identité avec photo délivrée par un gouvernement, apportez un document ou plusieurs documents qui contiennent votre nom légal, votre photo et votre date de naissance. Par exemple : une lettre recommandée, une fiche de paie, une carte d'étudiant.
- Si vous n'avez aucun de ces documents, appelez le [bureau de santé publique local](#).
- Votre dossier d'immunisation, si vous en avez un, pour le suivi de votre vaccination contre la COVID-19.
- La preuve de l'administration de la précédente dose du vaccin contre la COVID-19, si vous l'avez.
- Un [formulaire de déclaration d'allergie](#) si vous êtes allergique aux vaccins contre la COVID-19 ou à l'un de leurs ingrédients. Voir « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID 19 \(12 ans et plus\)](#) » ou le « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les enfants \(de 5 à 11 ans\)](#) » pour la liste des ingrédients des vaccins.
- Tous appareils et accessoires fonctionnels dont vous pourriez avoir besoin (p. ex., scooter, fauteuil roulant, canne) et articles pour passer le temps (p. ex., téléphone cellulaire, livre).
- Vos lunettes de lecture ou votre appareil auditif au besoin.
- Un masque pour couvrir la bouche, le nez et le menton.
- Une personne de soutien au besoin (p. ex., interprète, parent ou tuteur, quelqu'un pour vous aider durant la vaccination).
- Quelque chose pour vous distraire, si le fait de recevoir le vaccin vous angoisse, comme un appareil mobile, des écouteurs pour écouter de la musique ou un livre.

Que dois-je faire en préparation à mon rendez-vous?

- Lisez le « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID 19 \(12 ans et plus\)](#) » ou le « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les enfants \(de 5 à 11 ans\)](#) », et faites un suivi auprès de votre fournisseur de soins de santé (p. ex., votre médecin de famille ou une infirmière praticienne) si vous avez des questions.
- Si vous prenez régulièrement des médicaments, continuez à les prendre et mangez vos repas comme d'habitude. Assurez-vous de manger quelque chose avant de vous présenter à la clinique pour éviter de vous sentir faible ou étourdi(e) lorsque vous recevez le vaccin.
- Les femmes enceintes, les femmes qui ont l'intention de devenir enceintes ou celles qui allaitent peuvent recevoir un vaccin contre la COVID-19 et il leur est recommandé de l'obtenir. Consultez votre obstétricien, sage-femme ou fournisseur de soins de santé primaire ou appelez le bureau de santé publique local si vous avez des questions au sujet du vaccin contre la COVID-19.
- Portez un haut ample ou un t-shirt afin que le fournisseur de soins de santé puisse facilement avoir accès à votre bras pour la vaccination.
- Ne portez pas de produits parfumés.
- **Si vous présentez des [symptômes de la COVID-19](#), vous ne devez pas vous rendre à votre rendez-vous à la clinique. Appelez la Ligne provinciale de prise de rendez-vous pour la vaccination ou le bureau de santé publique local et suivez leurs directives pour changer la date de votre rendez-vous.**
- Si vous avez été considéré(e) comme ayant eu un contact étroit avec une personne qui a été testée positive à la COVID-19, vous ne devriez pas vous rendre à la clinique de vaccination tant que votre période d'isolement n'est pas terminée.
- Ne vous présentez pas plus de 10 minutes avant l'heure de votre rendez-vous pour éviter un effet de foule à la clinique.
- Vous pourriez devoir attendre à l'extérieur avant votre rendez-vous. Veuillez vous habiller en fonction de la température.

À quoi puis-je m'attendre à mon arrivée à mon rendez-vous?

Les fournisseurs de soins de santé font preuve d'une grande prudence pour prévenir la propagation de la COVID-19 lorsqu'ils procèdent à la vaccination. Les employés de la clinique prendront toutes les précautions nécessaires pour assurer votre santé et votre sécurité durant votre visite. Des mesures de santé publique, par exemple la distanciation physique, la désinfection des mains et le port du masque, seront en place dans les cliniques. Les fournisseurs de soins de santé, les patients, les personnes de soutien, les parents/tuteurs et les autres membres du personnel doivent respecter toutes les mesures de santé publique de la clinique. Veuillez lire et suivre toutes les affiches ou directives fournies à la clinique.

- On vous demandera de fournir votre carte Santé/carte d'Assurance-santé de l'Ontario ou une autre pièce d'identité.
- On vous demandera de répondre à une série de questions pour vérifier si vous présentez des signes ou symptômes associés à la COVID-19 avant d'entrer dans la clinique. Ces questions sont semblables à celles qu'on vous pose avant d'entrer dans votre école ou votre lieu de travail.
- On vous posera des questions sur vos antécédents médicaux (par exemple à propos de toute allergie que vous pourriez avoir).
- On vous demandera de porter un masque pendant que vous êtes à la clinique, de vous nettoyer les mains et de respecter la distanciation physique avec les autres (au moins 2 mètres/6 pieds).
- On vous demandera de rester sur place de 15 à 30 minutes après avoir reçu le vaccin afin de surveiller tout changement imprévu à votre état de santé ou toute réaction allergique.

Devrai-je donner mon consentement?

Oui. Conformément aux exigences de la [Loi de 1996 sur le consentement aux soins de santé](#), avant de vous administrer un vaccin contre la COVID-19, le praticien de la santé doit obtenir votre consentement ou si vous êtes incapable de donner votre consentement, le praticien de la santé doit obtenir le consentement de votre mandataire. En règle générale, pour qu'une personne soit jugée capable de donner son consentement à l'administration du vaccin, elle doit

être capable de comprendre l'information nécessaire à la prise de la décision ET les conséquences de sa décision.

Si le praticien de la santé estime que vous êtes **incapable** de consentir à l'administration du vaccin, votre mandataire (qui peut être votre tuteur ou un membre de votre famille selon vos circonstances) peut donner le consentement en votre nom.

Avant de donner votre consentement à l'administration d'un vaccin contre la COVID-19, vous devriez recevoir des renseignements sur les points suivants et les comprendre :

- Le type de vaccin que vous allez recevoir;
- Les avantages attendus du vaccin;
- Les risques et effets secondaires du vaccin;
- Les autres options à votre disposition, autres que le vaccin;
- Les conséquences probables du fait de refuser le vaccin.

Que faire si j'ai des allergies?

Le fournisseur de soins de santé à la clinique de vaccination vous questionnera à propos de vos allergies et vous expliquera ce qui est le mieux pour vous. Si vous avez déjà eu une réaction allergique à un vaccin ou à un médicament injectable, on vous demandera peut-être d'attendre un peu plus longtemps que les autres à la clinique après l'immunisation.

Consultez le « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID 19 \(12 ans et plus\)](#) » ou le « [Document d'information sur le vaccin contre la COVID-19 pour les enfants \(de 5 à 11 ans\)](#) » pour de plus amples renseignements sur les ingrédients du vaccin, notamment le polyéthylèneglycol, la trométhamine (trométamol ou Tris) et le polysorbate.

- Si vous avez déjà eu une réaction allergique ou une anaphylaxie à une dose précédente d'un vaccin contre la COVID-19 ou à l'un de ses composants, vous devez consulter un allergologue-immunologiste avant de vous faire vacciner pour vérifier si le vaccin peut vous être administré en toute sécurité.

Pour des recommandations détaillées à l'intention des personnes ayant des allergies, veuillez consulter les [Recommandations de vaccination contre la COVID-19 pour les groupes particuliers](#).

Qu'arrive-t-il si j'ai d'autres problèmes de santé?

Si vous avez une maladie auto-immune ou si vous êtes immunodéprimé en raison d'une maladie ou d'un traitement, vous devriez en parler avec votre fournisseur de soins de santé avant la vaccination.

Les femmes enceintes, les femmes qui ont l'intention de devenir enceintes ou celles qui allaitent peuvent recevoir un vaccin contre la COVID-19 et il leur est recommandé de l'obtenir le plus vite possible, à n'importe quel moment de leur grossesse. Pour plus de renseignements, voir le document intitulé « [Vaccination contre la COVID-19 : groupes particuliers - Outil d'aide à la décision concernant la vaccination durant la grossesse et l'allaitement](#) »

Veuillez consulter les [Recommandations de vaccination contre la COVID-19 pour les groupes particuliers](#) pour de plus amples renseignements. Si vous avez un problème de santé pour lequel vous recevez un traitement continu, vous devriez en parler avec votre fournisseur de soins de santé pour déterminer si le vaccin vous convient.

Qu'arrive-t-il si je prends des anticoagulants?

Si vous avez un problème de saignement, que vous formez facilement des ecchymoses ou que vous prenez un anticoagulant (p. ex., warfarine ou héparine) vous pouvez recevoir le vaccin.

J'ai eu un caillot de sang ou le syndrome de fuite capillaire par le passé, est-ce un problème?

Si vous avez eu une thrombose veineuse et/ou une thrombose artérielle (caillot de sang) avec thrombocytopenie (faible taux de plaquettes) après une vaccination, quel que soit le vaccin, **vous ne pouvez pas recevoir** le vaccin AstraZeneca ou Janssen (Johnson and Johnson) contre la COVID-19.

Si vous avez eu une thrombose cérébrale veineuse du sinus avec thrombocytopénie ou une thrombocytopénie induite par l'héparine, **vous ne pouvez pas recevoir** le vaccin AstraZeneca ou Janssen (Johnson and Johnson) contre la COVID-19.

Si vous avez eu des symptômes du syndrome de fuite capillaire par le passé, **vous ne pouvez pas recevoir** le vaccin AstraZeneca ou Janssen (Johnson and Johnson) contre la COVID-19.

Qu'arrive-t-il si je me suis évanoui la dernière fois que j'ai reçu un vaccin ou si j'ai peur des aiguilles?

Si vous vous êtes évanoui ou que vous êtes devenu étourdi lors d'interventions ou de vaccinations précédentes, ou si vous avez très peur des injections, vous devriez quand même recevoir le vaccin. Avisez le fournisseur de soins de santé à la clinique afin que l'on puisse vous offrir les mesures de soutien appropriées. Une personne peut aussi vous accompagner pour vous offrir son soutien ou vous pouvez apporter quelque chose pour vous distraire (comme un appareil mobile, des écouteurs pour écouter de la musique ou un livre).

Qu'arrive-t-il si on m'a diagnostiqué une myocardite ou péricardite après que j'ai reçu ma dose précédente du vaccin contre la COVID-19?

Les personnes auxquelles on a diagnostiqué une myocardite (inflammation du muscle cardiaque) ou une péricardite (inflammation de la membrane cardiaque), après avoir reçu un vaccin à ARNm contre la COVID-19, devraient attendre la publication de renseignements plus approfondis avant de prendre la prochaine dose du vaccin. Le Comité consultatif national de l'immunisation, Santé publique Ontario et le ministère de la Santé continuent de suivre de près cette question et mettront à jour cette recommandation au fur et à mesure que de nouvelles preuves apparaissent.

Soins à la suite de la vaccination contre la COVID-19

Que dois-je faire tout de suite après avoir reçu le vaccin?

- Après avoir reçu votre vaccin, vous devez rester à la clinique pendant 15 à 30 minutes. Cette période d'attente vise à vérifier que vous n'avez pas de réaction allergique. Les réactions allergiques surviennent rarement. Le personnel qui administre les vaccins sait comment traiter les réactions allergiques. Informez le personnel si vous remarquez une éruption cutanée, une enflure du visage, de la bouche ou de la gorge, si vous avez de la difficulté à respirer ou si vous vous sentez mal.
- Si vous attendez à l'intérieur de la clinique, assurez-vous de porter votre masque et de garder une distance de 2 mètres/6 pieds avec les autres.
- Utilisez le désinfectant pour les mains à base d'alcool pour vous nettoyer les mains avant de quitter la clinique.
- Ne conduisez pas un véhicule ou tout autre moyen de transport pendant au moins 15 à 30 minutes après avoir reçu le vaccin (comme conseillé par le fournisseur de soins de santé) ou si vous ne vous sentez pas bien.
- Si quelqu'un vient vous chercher à la clinique, cette personne devrait passer vous prendre une fois terminée la période d'attente de 15 minutes à la clinique. Votre personne de soutien ou chauffeur doit suivre les directives du personnel de la clinique concernant l'endroit où venir vous rencontrer ou chercher.

À quoi dois-je m'attendre dans les prochains jours?

- Pour savoir quels effets secondaires vous pourriez ressentir après l'immunisation, consultez la feuille d'information intitulée « [Après votre vaccin contre la COVID-19](#) ». Si vous vous inquiétez d'une réaction que vous ressentez après avoir reçu le vaccin, communiquez avec votre fournisseur de soins de santé. Vous pouvez également communiquer avec le [bureau de santé publique local](#) pour poser des questions ou signaler une réaction indésirable.

Ce qu'il faut retenir après avoir reçu le vaccin

- Le vaccin est un moyen de plus de vous protéger contre la COVID-19. Après chaque dose du vaccin contre la COVID-19, continuez à suivre les mesures sanitaires, comme le port du masque, le respect de l'exigence de distanciation physique et le lavage des mains.
- Surveillez-vous pour voir si vous présentez des symptômes de la COVID-19 et faites-vous tester si c'est le cas.
- Conservez cette fiche ET votre récépissé imprimé de la vaccination contre la COVID-19 d'aujourd'hui en lieu sûr et apportez-les avec vous pour vos rendez-vous de suivi pour la vaccination contre la COVID-19 comme le demande la clinique de vaccination.